



Création d'entreprises

Plus de 90.000 nouvelles immatriculations en 2018

K.T

53,2% des entreprises créées en 2018 sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (Sarlaw). 45,3% du total des créations sont pour leur part des sociétés à responsabilité limitée.

Une grande dynamique de création d'entreprises a été observée au cours de l'année 2018. On note dans ce sens plus de 15.000 nouvelles entités par rapport à l'année d'avant. C'est ce que l'on peut tirer des derniers indicateurs relevés dans le tableau de bord général de l'Office marocain de propriété industrielle et commerciale (Ompic). Le baromètre de création d'entreprise est dans le vert confirmant ainsi le trend haussier observé depuis 2010.

L'Office fait état dans son dernier

bilan de 91.909 entreprises créées durant 2018 contre 76.447 entités en 2017. Les créations ont été équitablement réparties entre les personnes morales et personnes physiques, soit respectivement 46.033 et 45.876 nouvelles immatriculations. Une grande partie de ces créations a eu lieu sur l'axe Casablanca-Settat. 20.361 entreprises ont vu le jour dans la région en 2018.

Tanger Tétouan-Al-Hoceima arrive en deuxième position avec un total de 19.878 entités contre 10.419 entreprises nouvellement créées à Rabat-Salé-Kénitra. Le nombre des créations au niveau de l'Oriental est de 8.617 nouvelles entreprises, contre 7.359 à Marrakech-Safi, 7.294 à Fès-Meknès et 5.444 au Souss-Massa.

Un important élan de création a également été observé dans les provinces du Sud, notamment à Laâyoune où 4.733 nouvelles immatriculations ont été enregistrées durant 2018. Il en est de même à Dakhla-Oued Eddahab et Guelmim-Oued Noun où l'Ompic relève respectivement la création de 1.584 et 1.315 nouvelles entreprises durant ladite année.

S'agissant de la répartition sectorielle, le commerce arrive en tête des secteurs où les nouvelles entités foisonnent. En effet, près de la moitié de la création (43,57%) a été enregistrée dans ce secteur.

Le BTP et activités immobilières arrive en second rang détenant ainsi 16,99% des créations. Les services divers en représentent 16,51% contre 7,09% pour les transports, 6,69% pour les industries, 5,11% pour les hôtels et restaurants, 1,82% pour les secteurs des nouvelles technologies et 1,39% pour l'agriculture et la pêche. Toutefois, les activités financières séduisent de moins en moins les porteurs de projets. Ce secteur représente à peine 0,83% de la structure globale des créations.

En ce qui concerne la forme juridique des nouvelles entités, 53,2% des entreprises créées en 2018 sont des sociétés à responsabilité limitée à associé unique (Sarlaw). 45,3% du total des créations sont pour leur part des sociétés à responsabilité limitée.

En parallèle aux créations, l'Ompic relève dans son baromètre un ralentissement de l'élan des radiations durant l'année 2018. Au total, 5.528 entreprises ont été radiées durant 2018 contre 5.690 entreprises une année auparavant. 36,7% des entreprises radiées sont âgées entre 2 et 5 ans, tandis que 29,7% autres sont âgées entre 5 et 10 ans. De même 16,6% d'entreprises récemment créées (0-2 ans) ont été radiées durant ladite période.

Si l'on retrace l'évolution des radiations sur l'année, il ressort que le pic des radiations a été observé durant

le mois de décembre (805 entreprises radiées). A noter que 34,5% des radiations ont été observées à Casablanca-Settat. Une part qui s'est réduite de 8,4% par rapport à l'année 2017. Cet élan s'est renforcé de 1,1% au niveau de Marrakech qui détient en 2018 une part de 15,5% du total des radiations de l'année. Toutefois, une très forte dynamique de radiation a été observée au niveau de Guelmim-Oued Noun. Bien que cette région ne détienne que 0,3% des parts des radiations, ces dernières ont évolué de 90% par rapport à l'année précédente. Beni Mellal et l'Oriental ont connu la même tendance. Les radiations se sont inscrites en amélioration respectivement de 25,2% et de 19,7% par rapport à la même période de l'année passée.

En revanche, les plus fortes baisses des radiations ont été relevées au niveau de Laâyoune-Sakia El Hamra (-29,7%), Drâa-Tafilalet (-23,3%) et Rabat-Salé-Kénitra (-11,4%). Par secteur, les radiations ont concerné essentiellement le commerce (32,5%), suivi du BTP et activités immobilières (22,6%), les services divers (19,9%) et les industries (6,6%). De même, 5,8% des radiations ont été observées au niveau des transports, contre 4,8% pour les hôtels et restaurants, 4,7% pour le secteur des TIC, 2,1% pour l'agriculture et pêche et 1,1% des activités financières.